








SUD ÉDUCATION

AVEC LES ASSISTANT.E.S DE SERVICE SOCIAL ET LES INFIRMIÈR.E.S POUR L'ÉGALITÉ DES DROITS DE LA MATERNELLE À L'UNIVERSITÉ



Les **inégalités sociales et de santé s'accroissent** chaque jour, mettant à mal le principe d'égalité d'accès à la réussite scolaire. La santé physique et psychique des jeunes se dégrade et avec elle l'avenir de notre société. La période de la pandémie a montré la nécessité de la prévention sanitaire et du travail social en milieu scolaire. Toutes les études sérieuses montrent la ségrégation sociale du système scolaire français

mais rien n'y fait alors même que de grandes déclarations médiatiques mettent en évidence la **nécessité d'un accompagnement social et sanitaire** : accès aux droits, lutte contre le harcèlement scolaire et le cyber-harcèlement, actions de prévention et de sensibilisation, repérage et signalement des situations d'élèves en danger, accompagnement social...

-  Sud éducation revendique que tout élève ou étudiant doit **pouvoir accéder à une consultation infirmière** et/ou à une rencontre avec **un.e assistant.e de service social** dans son établissement scolaire
-  L'**égalité des droits** passe nécessairement par la **mise en place d'un plan d'urgence** que SUD éducation revendique à tous les niveaux depuis la rentrée 2020. Pour l'intervention sociale et sanitaire, cela signifie **un véritable recrutement par la création de postes de titulaires**.
-  Les corps des assistant.e.s de service social et le corps des infirmier.e.s doivent **rester des corps de fonctionnaires d'État**.
-  Sud éducation revendique **le respect de la déontologie du métier** mise à mal par les politiques sécuritaires et de stigmatisation des plus démunies.
-  Sud éducation revendique la restauration d'**un véritable droit à la formation continue**.
-  Augmentation des salaires pour toutes et tous : **400 € pour tous, tous pour 400 €**.
-  Pour toutes et pour tous, **la retraite à 60 ans**, après 37,5 annuités, à 75% et sans décote.

**VOTONS
POUR**



éducation
sud
Union
syndicale
Solidaires

UNE AUTRE
ÉCOLE
UNE AUTRE
SOCIÉTÉ